

« Le temps passe et passe et passe, et rien de ce que nous attendons n'arrive jamais. C'est peut-être par ce que, ce que nous attendons arrivera à la suite d'un drame dans nos établissements »

L'**UFAP UNSa Justice** ne peut que constater l'inaction de notre administration et l'absence de mise en place d'un réel dispositif pour lutter contre les projections.

Depuis des lustres l'**UFAP UNSa Justice** n'a cessé d'alerter l'administration concernant les projections au sein des établissements Guadeloupéens. **Mais où en sommes-nous ?**

Cette semaine le centre pénitentiaire de Baie-Mahault était sous une pluie de projections. Toujours de l'alcool, de la drogue, des produits stupéfiants, des téléphones ... Mais cette fois-ci plus de 26 lames de scie ont été trouvées dans la zone-neutre pas trop loin du Quartier d'Isolement (où se trouve actuellement deux Détenus Particulièrement Surveillés (DPS)).

À cela se rajoute le phénomène de drones que nous avons depuis quelques mois pour livrer des colis dans l'établissement.

L'**UFAP UNSa Justice** tient à féliciter le professionnalisme de ces femmes et hommes qui font un travail quotidien remarquable pour la sécurisation de l'établissement malgré l'abandon de notre administration.

ATTENDEZ-VOUS QU'UN DRAME ARRIVE AU CP DE BAIE-MAHAULT POUR PRENDRE DES SANCTIONS (COMME À VOTRE HABITUDE) À L'ENCONTRE DES PERSONNELS AU LIEU DE PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES PRÉCONISATIONS DE NOTRE ORGANISATION SYNDICALE.

Et pourtant les découvertes impressionnantes et inquiétantes qui se multiplient au CP de Baie-Mahault justifient à elles seules la nécessité de sécuriser l'établissement pour éradiquer ce phénomène.

ALORS À QUAND LES TRAVAUX DE SÉCURISATION POUR ENDIGUER LES PROJECTIONS ?

L'**UFAP UNSa Justice** rappelle la nécessité absolue de multiplier les fouilles sectorielles de l'établissement plus fréquemment.

L'**UFAP UNSa Justice** réitère sa demande de sécurisation et plus particulièrement la mise en place des volières dans tous les quartiers d'hébergement ainsi que des filets anti-projections sur les cours de promenade dans les plus brefs délais.

L'**UFAP UNSa Justice** exige la mise en place immédiate du dispositif anti-drones.

L'**UFAP UNSa Justice** demande le départ immédiat des DPS qui n'ont pas leurs places dans l'établissement.

L'**UFAP UNSa Justice** demande plus de rondes des forces de l'ordre, de jour comme de nuit, pour la sécurisation périmétrique de l'établissement.

Pour l'UFAP UNSa Justice
Le secrétaire Général
Jean-Jacques RACAMY